

FICHE CONSEIL APRES UNE COMMOTION CÉRÉBRALE

NOM DU BOXEUR :.....

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

DATE ET HEURE de la commotion cérébrale : le/...../201

: à

:heures

CIRCONSTANCES : - à l'entraînement
- Pendant un combat

HOSPITALISATION :

SCANNER :

Le Médecin DR Tél :, après vous avoir examiné, a conclu à une forte présomption de commotion cérébrale.

Les troubles observés par le Médecin vous imposent une période minimale de 30 jours de repos sans combat.

A l'issue de cette période, vous pourrez consulter un Médecin, de préférence un neurologue, qui jugera de vos capacités à reprendre les entraînements et les combats.

En effet la récupération des troubles secondaires à une commotion cérébrale se fait progressivement sur plusieurs jours.

Toutefois, durant cette période ou après cette période si vous constatez, à quelque moment que ce soit, l'apparition :

- de vertiges
- de trouble de la vision
- de vomissements

- des troubles de l'équilibre
- des paresthésies (fourmillements)
- de maux de tête
- des troubles de la mémoire, de la concentration
- un changement de comportement (irritabilité, ralentissement)
- somnolence excessive

Il est nécessaire que vous consultiez immédiatement un Médecin en lui présentant cette fiche.

Dans tous les cas, il ne faut pas conduire, ne pas boire de l'alcool et ne faire aucun effort, avant d'avoir revu un Médecin.

Date :...../...../.....

Nom du Médecin :Signature

RPPS :

tampon

A remettre systématiquement au boxeur ou à la personne qui l'accompagne

